

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D054/2019

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille dix-neuf, le 20 septembre, à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la commune de Brionne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 13 septembre 2019

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS,
En exercice : 20	Mme BINET, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT,
Présents : 12	M. GUÉNIER, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN,
Votants : 14	M. PERDRIEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL
Membre manquant : 1	Étaient absents : M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE,
	M. DELAMARE, Mme ERARD, Mme JORISSEN, M. PALADE,
	Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN

Membre manquant : représentant de l'association Lézarts et les mots suite à démission.

Pouvoirs : M. ARNAUD a donné pouvoir à Mme VATINEL, Mme VANDERHOEVEN a donné pouvoir à M. GUÉNIER.

Secrétaire de séance : M. ANTHIERENS

**Objet : Approbation des règlements intérieurs des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E.) du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie**

**PJ : 3 règlements intérieurs – circulaire n°2019-005 Barème national PF PSU**

Monsieur le Président soumet à l'approbation du conseil d'administration les règlements intérieurs du multi-accueil de Beaumont-le-Roger, de la micro-crèche de Goupil-Othon ainsi que celui de la micro-crèche de Serquigny qui ouvrira ses portes le 3 février 2020.

Il rappelle que les participations financières des familles dans les Etablissements d'Accueils du Jeune Enfant dépendent d'un barème national définis par la C.N.A.F. (Caisse Nationale des Allocations Familiales) ; barème qui a évolué suite à la lettre-circulaire n° 2019-005 du 5 Juin 2019 relative à la P.S.U.

Aussi, Monsieur le Président indique que les règlements intérieurs des 3 E.A.J.E. ont été modifiés afin d'intégrer l'évolution de ce barème.

**Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

↳ Approuve les règlements intérieurs des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

↳ Autorise Monsieur le Président à opérer les actions nécessaires à leur mise en œuvre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20190920-19D054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2019

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

